

Image not found or type unknown



Partage des biens patrimoniaux

Par **taoura**, le **23/08/2016** à **15:15**

Bonjour,

Mon divorce a été prononcé en mai. Le partage des biens patrimoniaux est en cours.

Mon ex-conjoint a fait construire une maison sur le terrain donné par ses parents. Je sais que je n'ai droit à rien sur cette maison sauf sur ma participation au paiement des emprunts.

Aujourd'hui il a mis en vente cette maison. A-t-il le droit alors que le partage des biens patrimoniaux n'est pas fait ?

Merci de votre réponse